Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 18

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles en provenance des cantons suisses.

ARGOVIE

CIRQUES

La saison a commencé pour les cirques "Nock" et "Monti" qui ont quitté leur base d'hiver en Argovie pour partir sur la route.

BALE

MUBA : 74EME ÉDITION DE LA FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS.

Le prix des journalistes a été décerné à deux journalistes (Klaus Vieli et Christer Petersson) de la TV alémanique et au Press-Team Fribourg Christa Mutter, (Christoph Allenspach et Hans Galli). Un prix spécial a été attribué à Roger de Diesbach, Jeanne-Lise Schneeberger, Isabel Domon-Balitzer et Jean-Philippe Ceppi du Bureau du reportage et de recherche d'information (BRRI) à Rossens (FR). Ces prix récompensent des travaux traitant de sujets économiques suisses.

MARCHE INTERNATIONALE DE PAQUES

Quelques 2000 personnes ont participé à la Marche internationale de Pâques à Bâle. Venues de RFA, de France et de Suisse, elles ont assisté à une fête de la paix dans l'ancienne caserne de la ville.

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

La nouvelle loi sur l'assurance maladie a été acceptée. Primes égales pour les deux sexes, passage à l'obligation générale d'assurance, égalité de traitement de toutes les caisses du Canton en ce qui concerne les subventions et amélioration du statut des assurés, sont les innovations ainsi adoptées.

BERNE

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

Les citoyens bernois acceptent à une faible majorité (50,57%) les crédits - 1,84 millions de frs.s. - prévus pour les festivités du 800e anniversaire de la ville.

GENEVE

INITIATIVE POPULAIRE

Le parti socialiste genevois lance une initiative populaire cantonale pour demander le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau du canton et de la commune.

VOTATION

29% seulement de participation au scrutin du 1er avril. Les citoyens de Genève ont approuvé (mais la participation était faible) le "sauvetage" du palais Wilson. Ce bâtiment, qui fut jadis le siège du secrétariat de la Société des Nations et avait échappé de justesse à la destruction totale (un incendie en 1987 avait ravagé le Pavillon du désarmement), sera transformé en hôtel de luxe. Il appartenait à la ville de Genève depuis 1966.

SOUS LES VERROUS

Un marabout inculpé d'escroquerie et de tentative d'escroquerie : se disant doué du pouvoir de multiplier les billets de banque, il avait réussi à soutirer quelques centaines de milliers de francs à des victimes crédules. Deux personnes ont porté plainte, l'une d'elle s'était fait soutirer 200.000 frs. s. en janvier 89 et s'apprêtait à lui remettre 250.000 frs. s. supplémentaires. L'autre voulait lui donner un million dans l'espoir d'en toucher 10. Il est à se demander qui est le plus coupable ?

GRISONS

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

La commune de Thusis accorde désormais le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans. Igis - Landquart a également complété son gouvernement. Les deux sièges à pourvoir reviennent au démocrate-chrétien Aluis Maissen et au radical Peter Aliesch.

NEUCHATEL

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

Les citoyens neuchâtelois rejettent l'initiative communale "pour des transports publics efficaces et bon marché".

ARCHÉOLOGIE

300 tonnes de matériaux archéologiques trouvés sur le site de la N5, au bord du lac de Neuchâtel, ont été transportés sur le terrain du futur musée d'archéologie. Ces matériaux, vestiges importants, vieux de 13.000 ans, de campements de chasseurs de chevaux sauvages, ont été découverts à 5m de profondeur sous la route N5.

NIDWALD

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

Bouleversement au Grand Conseil. Les démocrates-chrétiens ont perdu la majorité, perdant deux sièges (30 sur 60 députés). Le grand vainqueur : le Groupement Nidwald Démocratique, de tendance rouge-verte, dont la députation passe de 3 à 8 sièges.

OBWALD

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

Le renouvellement du Parlement n'entraîne pas de grand changement. 55

sièges étaient à pourvoir. Le nouveau Grand Conseil compte 28 PDC (+1), 14 PRD (+2), 7 chrétiens-sociaux (-1), 5 membres du groupe libre (+1) et 1 sans parti.

SAINT-GALL

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

L'école Engelwies sera agrandie et la salle de concert rénovée : les citoyens de la ville de Saint-Gall ont approuvé les crédits.

SOLEURE

NOUVEAU PARTI POLITIQUE

Création d'un nouveau parti politique "pour l'enfant et la famille". Roland Ducommun est à l'origine de cette nouvelle formation qui entend se présenter aux élections au Conseil National en 1991.

URI

VOTATIONS DU 1ER AVRIL

Le directeur du département cantonal de l'économie publique, Ambros Gisler (PDC) a été élu Landamann (Président du Conseil d'Etat). Hansmedi Stadler (PDC) a été nommé vice-président.

Les nouvelles cantonales...

VAUD

JORAT TOUJOURS

Plus de 1000 personnes ont manifesté à Thierrens contre le projet des PTT d'implanter quatre nouveaux émetteurs à ondes courtes dans la région.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES PAYSANS VAUDOIS

La Chambre vaudoise d'agriculture vient de se donner un nouveau Président : M. Henri Mamin, actuellement vice-président d'Orlait (Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise). Il succède au Conseiller National Jean-Pierre Berger, vice-président de l'Union Suisse des Paysans.

ZÜRICH

MANIFESTATION

Quelque 1500 Albanais du Kosovo manifestent à Zürich pour protester contre la répression dont sont victimes leurs compatriotes au Kosovo.

RÉVISION DE LA LOI FISCALE

Le Grand Conseil du Canton de Zürich vient d'accepter une révision de la loi fiscale prévoyant d' accorder aux entreprises et aux particuliers une exonération annuelle d'impôt de 50 millions de frs.s. chacun. Pour les particuliers, cela comprend une augmentation des allocations familiales ainsi que l'élévation du minimum pour les taxations intermédiaires ou extraordinaires.

VOTE À LA PROPORTIONNELLE

63,6% des citoyens ont refusé, le 1er avril, l'initiative préconisant le vote à la proportionnelle. Zoug et le Tessin sont donc les seuls cantons à élire, par ce mode de scrutin, leur exécutif.

JOSEPH ESTERMANN À LA MAIRIE

Après quarante ans d'absence, les socialistes sont revenus à la mairie de la ville de Zürich avec Joseph Estermann. Son concurrent, le radical Thomas Wagner, s'était retiré de la course à la mairie.

ISSUE TRAGIQUE D'UN PARI

Un jeune homme de 18 ans se tue en voulant prouver son courage. Il avait parié qu'il voyagerait sur le marche-pied d'un wagon du train régional Zürich-Winterthour. Il a heurté un poteau des CFF et le choc l'a projeté au sol.

NOUVEAU MAIRE À WINTERTHOUR

Le radical Martin Haas a été élu maire de Winterthour au second tour. Il succède à son collègue du parti, Urs Widmer. ■

...dans le Messager Suisse

hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation

84 lits de médecine aiguë (comportant 6 lits de soins intensifs et 12 lits de diabétologie). 48 lits de réadaptation de moyen séjour.

soit 132 lits au total

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophtalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie, Kinésithérapie, Balnéothérapie, Analyses médicales, Explorations fonctionnelles respiratoires, Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc), Electrocardiagrammes-Döppler, Electroencéphalogrammes, Soins infirmiers.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (1) 46.45.21.36 en mentionnant Le Messager Suisse

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
(M° Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles.
Pratique le tiers-payant.
Les malades assurés sociaux bénéficiant d'une Mutuelle, sont intégralement remboursés.

Accueil personnalisé, dimensions humaines.